

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N ° 14040

présenté par

M. Causse, M. Bois, Mme Hammerer, M. Cabaré, M. Vignal, Mme Jacqueline Dubois,
M. Damaisin, M. Sommer, Mme Bagarry, Mme Gayte, Mme Tuffnell, Mme Provendier,
Mme Sarles, Mme Osson, Mme Chapelier et Mme Fontenel-Personne

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.